

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

26 JUIN 2023

### Donnons de la considération à nos artisans taxis

Ce lundi 26 juin, jour de session du Conseil de la Métropole de Lyon, plusieurs centaines de conducteurs de taxi se sont réunies devant le siège pour contester les mesures proposées par les élus écologistes à l'encontre de leur profession.

2

Il s'agit notamment de la création de nouvelles licences de taxis gratuites et personnelles. L'exécutif de la Métropole veut ainsi peser à la baisse sur les montants d'achat et de location des licences.

Excédés par le refus de dialogue des élus écologistes et le mépris exprimé par le vice-président en charge de ce dossier du fait de leur aversion pour la voiture, certains artisans taxis ont envahi l'hémicycle, sans commettre de dégradation.

Notre groupe rappelle son opposition à toute action violente et son attachement à ce que les revendications se fassent dans le respect des institutions. Pour autant, nous dénonçons l'attitude des élus écologistes qui a conduit à cette situation de conflit et qui sont responsables de cette perturbation.

En effet, 15 minutes avant cette intrusion, Philippe COCHET, Président du groupe La Métro Positive a demandé une suspension de séance pour échanger avec les représentants des taxis : refus de Bruno BERNARD, Président de la Métropole.

Nous dénonçons l'attitude du Président Bruno BERNARD et du vice-président KOHLHAAS lors de l'incident de séance, qui au lieu d'apaiser la situation se sont réfugiés dans le mutisme et le refus du dialogue.

Grâce à notre intervention et notre médiation, nous avons obtenu que l'exécutif reçoive une délégation des taxis dès ce jour à 18h00.

Il est indispensable d'entendre les revendications de ces artisans taxis qui, loin de s'opposer à des évolutions de leur profession, souhaitent toutefois préserver leur outil de travail, leur pouvoir d'achat et le maintien de leurs conditions de vie.



**Les signataires :**

**Philippe COCHET**, président du groupe, maire de Caluire-et-Cuire | **Lucien BARGE**, maire de Jonage | **Pascal BLACHE**, maire de Lyon 6e | **Nathalie BRAMET-REYNAUD**, adjointe de Bron | **Richard BRUMM**, conseiller du 3e arrondissement de Lyon | **François-Noël BUFFET**, sénateur | **Carole BURILLON**, conseillère municipale du 3e arrondissement de Lyon | **Sandrine CHADIER**, maire de Craponne | **Pascal CHARMOT**, maire de Tassin-La-Demi-Lune | **Claude COHEN**, maire de Mions | **Doriane CORSALE**, 1ère adjointe de Saint-Priest | **Chantal CRESPIY**, conseillère municipale de Caluire-et-Cuire | **Laurence CROIZIER**, conseillère municipale de Lyon | **Catherine DUPUY**, 1ère adjointe de Rillieux-la-Pape | **Nadia EL FALOUSSI**, adjointe de Saint-Priest | **Myriam FONTAINE**, conseillère municipale de Sathonay-Camp | **Séverine FONTANGES**, conseillère municipale de Charbonnières-les-bains | **Gilles GASCON**, maire de Saint-Priest | **Christophe GIRARD**, conseiller municipal de Vénissieux | **Lionel LASSAGNE**, conseiller métropolitain | **Christophe MARGUIN**, conseiller métropolitain | **Jean MÔNE**, conseiller métropolitain | **Dominique NACHURY**, conseillère métropolitaine | **Gaël PETIT**, conseiller métropolitain | **Clotilde POUZERGUE**, maire d'Oullins | **Christophe QUINIOU**, maire de Meyzieu | **Michel RANTONNET**, maire de Francheville | **Véronique SARSELLI**, maire de Sainte-Foy-Lès-Lyon | **Luc SEGUIN**, conseiller municipal de Marcy-L'étoile | **Jean-Jacques SELLES**, maire de Chassieu | **Julien SMATI**, maire de Rillieux-la-Pape | **Alexandre VINCEDET**, député